

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique

UNIVERSITÉ ABDELHAMID BEN BADIS MOSTAGANEM

FACULTÉ DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Département de français



**Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de
master**

Option : Sciences du langage

Thème :

**L'insécurité linguistique chez les
étudiants de première année FLE**

Présenté par : Benyamina Sid Ahmed

Sous la direction de : Mme Benbouziane Hafida

Membre de jury :

Président : Mr Tayeb Brahim

Examineur : Mr Benhallou Amine

Année universitaire 2018 / 2019

Remerciements

Je tiens à adresser tous mes remerciements aux personnes qui ont contribué à la réalisation de mon mémoire.

*Je remercie en premier lieu mon encadreur Mme **Benbouziane Hafida**, pour son aide précieuse et pour le temps qu'elle m'a consacré afin de finir le mémoire*

*Je remercie aussi Monsieur **Maamar Fouzi**, pour ses conseils et ses informations et pour son encouragement durant la rédaction de ce mémoire*

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements aux étudiants de première année du département de français qui ont contribué à cette enquête.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à ma famille :

*Mes parents, ma petite sœur et tous mes proches
et amis, qui m'ont accompagné, aidé, soutenu et
encouragé tout au long de la réalisation de ce
mémoire.*

Table des matières

-Introduction générale.....	04
Problématique.....	04
<u>Partie théorique :</u>	
<u>Chapitre I.....</u>	06
La situation linguistique en Algérie	
1. La situation sociolinguistique en Algérie.....	07
2. Le statut des langues en Algérie.....	11
2.1. L'arabe classique.....	12
2.2. La langue française.....	14
2-3 Les dialectes berbères.....	18
<u>Chapitre II :</u>	
La sécurité/ insécurité linguistique	
1. Emergence du concept d'insécurité linguistique.....	21
1.1. L'idée de l'insécurité linguistique chez Louis Jean Calvet.....	21
1.2. L'insécurité linguistique selon BOURDIEU.....	22
2. Première tentative de théorisation autour de la notion d'insécurité linguistique :Francard.....	24
3. Aude Bretegnier	25
4. L'approche de Marie-Louise Moreau.....	26
5. L'hypercorrection.....	26
6. La norme.....	27
6.1. Les normes <i>objectives</i>	24
6.2. Les normes <i>descriptives</i>	24
.3. Les normes <i>prescriptives</i>	25

6.4. Les normes <i>subjectives</i> (ou évaluatives).....	25
6.5. Les normes <i>fantasmées</i>	26

Partie pratique :

Choix méthodologique

1. L'enquête.....	32
1.2. Présentation de l'enquête.....	32
1.3. Corpus.....	33
1.4. Public	33
1.5. Déroulement de la première enquête.....	33
2. Dépouillement du questionnaire	34
3. Analyse et interprétation des résultats obtenus.....	45
Conclusion générale	47
-Bibliographie.....	49
-Annexes.....	51

Introduction

Introduction

Le français est entré en Algérie en 1830, il s'est imposé comme langue nationale durant l'occupation française, et a acquis le statut de langue étrangère tout de suite après l'indépendance. Depuis, on assiste à une régression progressive de cette langue en Algérie.

Il est vrai que les premières années après l'indépendance ont connu l'apogée du français car les algériens étaient francophones, pour la plus part d'entre eux, et utilisaient avec aisance cette langue. Ils pouvaient la manier dans toutes les situations de communication, car elle était la langue de l'enseignement et de la gestion administrative, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

En effet, depuis le début des années 70, et avec l'avènement de l'arabisation, le français a considérablement perdu de terrain au niveau de la pratique chez les locuteurs algériens. Son emploi n'est plus aussi répandu qu'il ne l'avait été auparavant.

Etant étudiant en langue française et voyant les difficultés auxquelles font face les étudiants de français, nous nous sommes demandé le pourquoi de ce recul dans l'acquisition du FLE chez les apprenants.

Les difficultés rencontrées par les étudiants sont très notables aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Dans notre présente étude, nous nous intéressons particulièrement à l'oral et aux obstacles auxquels sont confrontés les étudiants du français langue étrangère dans leurs pratiques orales.

Problématique :

Dans notre présente recherche nous tenons à répondre aux questionnements suivants :

-Pour quelles raisons les étudiants algériens n'arrivent-ils pas à venir à bout des normes qui gèrent le français ? L'insécurité linguistique constitue-t-elle un obstacle dans le parcours d'apprentissage de ces étudiants ? Comment parvenir à dépasser ce sentiment d'insécurité ?

Hypothèses de recherche :

La réponse la plus adéquate à cette première question semble être l'insécurité linguistique. Un sentiment dont sont victimes les apprenants, et qui les empêche de pratiquer cette langue correctement dans les diverses situations de communication, aussi bien de la vie estudiantine que personnelle.

Les étudiants manqueraient de sécurité en essayant d'utiliser la langue française comme outil de communication. Cette insécurité serait un obstacle majeur dans leur pratique de la langue française.

Une meilleure maîtrise de la norme et une pratique plus régulière de la langue française pourraient mettre fin à ce sentiment d'insécurité linguistique et permettre enfin aux étudiants de première année licence FLE une pratique plus paisible de la langue française.

Annnonce du plan

Notre recherche se subdivise en deux parties. La première partie comporte deux chapitres, le premier sera réservé à la situation linguistique en Algérie, tandis que le deuxième portera sur l'insécurité linguistique.

Le deuxième chapitre sera réservé à la partie pratique. Nous y présenterons l'enquête par questionnaire, le corpus et le public concerné par notre enquête. Enfin nous procéderons à l'analyse des résultats obtenus.

Chapitre I :

La situation linguistique en Algérie

1. La situation sociolinguistique en Algérie

L'Algérie fait partie des nations connues par leur richesse linguistique, car plusieurs langues sont utilisées par la population algérienne, soit à l'oral ou à l'écrit. Ces différentes langues sont divisées selon leur utilisation.

Les langues parlées aujourd'hui dans les pratiques langagières quotidiennes en Algérie sont l'arabe dit dialectal, le berbère et le français, soit directement, soit par influence sur les deux précédentes.

Cette diversité linguistique ne va pas sans complications : *«La situation linguistique en Algérie reflète toutes les fractures qui aujourd'hui ébranlent la société. Les langues en usage, arabe, français et berbère, dont la co-présence trouve son origine dans l'histoire même du Maghreb, sont traversées par une crise profonde, de même que le multilinguisme et la diglossie. Depuis l'indépendance du pays, et malgré les progrès quantitatifs de la scolarisation, la qualité de l'arabisation et de la francisation s'est dégradée. L'écrasement des langues populaires, arabe dialectal et berbère, prive la société d'importants outils linguistiques. On peut dire que le conflit linguistique est général, opposant, pour des raisons diverses, les langues en usage.»* (Saadi, D., 1995, p. 129)

Abdenour Arezki confirme que la politique linguistique a engendré une situation de crise au niveau de la sociolinguistique en Algérie, suite à l'application de l'arabisation, qui est considérée comme un fondamental religieux (la langue du Coran).

Cette orientation politique qui caractérise la mise en place des premières Institutions a engendré infailliblement une situation de crise, et l'Etat s'est révélé vulnérable face aux fondamentalistes religieux qui, au nom de cette double légitimité Historique et constitutionnelle, réclament l'application des préceptes de l'islam (le retour à la charia) et l'instauration d'un Etat islamique ! Le référent religieux est devenu et demeure encore une constante de tous les régimes qui se sont succédés en Algérie. Cette position trouve en partie son explication dans l'histoire même de l'Algérie. Tout

s'est joué semble-t-il autour du concept de nation, c'est-à-dire autour de la nécessité devant laquelle se sont trouvés les Algériens d'affirmer leur existence en tant qu'Etat souverain face à un occupant qui a œuvré à la liquidation de l'identité et des langues autochtones. La langue arabe avait une graphie et une riche littérature et pourtant l'Etat colonial n'a ménagé aucun effort pour anéantir et détruire les structures scolaires existantes. La Langue française est décrétée comme seule langue officielle à l'exclusion de toute autre.» (Arezki, A., 1994, p 1)

En définitive, ce qui est à remarquer, c'est avant tout la présence de plusieurs langues dans un même contexte. Nous pourrions dire que l'Algérie se caractérise par une situation de plurilinguisme social où plusieurs langues cohabitent et sont en concurrence perpétuelle : « *C'est un bilinguisme non stable dans la mesure où l'une vise à supplanter l'autre.* » (Dourari, A., 2003, P16)

Il faut noter également que cette nation a connu plusieurs changements. Officiellement l'Algérie est devenue un pays *plurilingue* où l'arabe institutionnel est la première langue officielle, et le « *tamazigh* »¹ reconnue comme langue nationale depuis 2002.

2. Les statuts de langues en Algérie

L'Algérie est un pays plurilingue, grâce à son histoire et sa géographie, la langue berbère est la source de plusieurs variétés langagières, en revanche, l'arabe dialectal est la seule variété langagière qui s'impose de façon amicale en Algérie.

En dépit de la diversité langagière en Algérie, il y a toujours des conflits et des débats, chaque langue en Algérie est attachée à son histoire et à sa situation géographique, chaque langue doit être qualifiée selon ses locuteurs : «*La présence des langues en Algérie , produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisée par la coexistence de plusieurs variétés langagières – du berbère qui est la source aux différentes langues étrangères*

¹ Discours du président Abdelaziz Bouteflika.

qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs.» (Taleb Ibrahimi, Kh., 2006, 207).

La linguiste algérienne Khaoula Taleb Ibarahimi affirme que : *« Cette coexistence linguistique en Algérie n'est pas stable, elle crée parfois des conflits dans un champ symbolique et culturel traversé de domination et de stigmatisation linguistique en relation avec la politique linguistique, qui impose volontairement les langues sélectionnées, ce qui provoque un problème identitaire chez le locuteur. (IBID, 218)*

2.1. L'Arabe classique

Parmi les langues présentes dans le territoire algérien, il y a l'arabe littéraire. Cette langue jouit du statut de langue officielle ou « Langue nationale ». Sous le terme de langue arabe on désigne deux types de langues : une langue arabe écrite (langue officielle) et des langues ou des dialectes arabes parlés dans les pays arabes. Cette langue (dite classique, ou littéraire selon les lieux et les époques, et en arabe fus'hâ) n'est pas et n'a jamais été la langue maternelle ni la langue de l'usage quotidien d'aucune société. Chaque tribu, chaque région, aujourd'hui chaque nation a recours à une langue arabe spécifique (dite dialectale, ou parlée, en arabe 'âmmiya) qui est sa langue de communication. Les termes « dialecte » en français, et 'âmmiya – langue de la masse par opposition à l'élite khâssa – ont une valeur péjorative qui souligne bien le degré inférieur où sont tenues ces langues parlées multiples par rapport à la langue coranique à laquelle a été réservé jusqu'à ce jour le monopole de l'écriture.

D'une certaine façon cette langue est la plus utilisée dans le moyen orient et en Afrique du nord :

Elle est la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi par l'espace qu'elle occupe. En Algérie, mais aussi dans le monde arabe, elle aurait tendance à se structurer dans un continuum de registres (variétés langagières) qui s'échelonnent du registre le plus normé au moins normé. En premier lieu vient l'arabe fusha (ou classique), puis l'arabe standard ou moderne, véritable langue d'intercommunication entre tous les pays arabophones, ensuite ce que nous appelons le « dialecte des cultivés » ou l'arabe parlé par les personnes scolarisées, enfin le registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, ce que l'on nomme communément les dialectes ou parlers qui se distribuent dans tous les pays en variantes locales et régionales». (Taleb Ibrahim, Kh., 2006, 207).

Dans un texte partagé sur le site Algérie-Focus, il est dit que l'arabe classique est la langue de la religion et de l'école, tandis que la langue française est la langue du savoir : *«L'arabe classique, c'est la langue de l'école et de la religion. Le français, c'est la langue du savoir, de l'université et du colonialisme. L'arabe algérien, c'est notre langue, **dialna**.»* Telles ont été les réponses majoritairement données à la chercheuse Ouardia Aci, lorsqu'elle a demandé à des centaines d'Algériens et d'Algériennes ce que ces trois langues évoquent pour eux. Mais en réalité, que sait-on vraiment de cette langue «dialna» ? Rien que sa dénomination et sa définition sont matières à débat. Quant à son statut officiel, il est inexistant. » (Source électronique)

L'arabe classique ou littéraire n'est pas la langue utilisée spontanément dans les pays arabophones. Actuellement, l'arabe classique est appris et utilisé dans des contextes formels particuliers et même dans les institutions scolaires. Cette langue riche en vocabulaire et en règles grammaticales est complexe pour l'apprentissage et l'exploitation pour toute communication ordinaire.

Pour conclure, nous dirons que bien que la langue arabe classique soit la langue officielle en Algérie, elle n'est pas celle des usages quotidiens et des interactions ordinaires des locuteurs algériens.

2.2. Le français

L'histoire mouvementée et la situation géographique de l'Algérie lui ont permis d'entrer en relation avec les étrangers à travers le temps. La colonisation française en Algérie a apporté un phénomène appelé *Francisation* et a mis à l'écart l'arabe c'est la *Désarabisation*. C'est donc le français qui a perduré et influencé les usages, et de ce fait a acquis un statut particulier en Algérie.

Le colonisateur français visait l'imposition de la langue française par différentes manières, en remplaçant des noms de localités et de villes par des toponymes français, ainsi qu'un vaste programme d'instruction pour les indigènes à l'Ecole Française à laquelle était confiée la tâche d'asseoir la langue et la culture française.

C'est après l'indépendance que l'usage du français a cessé de s'étendre. Des décisions ont été prises par l'état, il s'agit de généraliser l'usage de l'arabe littéraire dans les différents secteurs parmi lesquelles le système éducatif, faisant appel aux algériens diplômés ou instruits en arabe et à la coopération étrangère. « *La politique d'arabisation s'inscrit dans la démarche de réappropriation de l'identité arabo-musulmane à laquelle les Algériens doivent, selon les autorités politiques de l'Algérie indépendante, s'identifier* » (Zénati, 2004). C'est la raison pour laquelle, le premier président Ahmed Ben Bella a prononcé en 1963 le discours suivant ; « *Nous sommes des Arabes, des Arabes, dix millions d'Arabes [...] Il n'y a d'avenir dans ce pays que dans l'arabisme* ».

Le président BOUMEDIENE l'a confirmé par la suite durant une conférence sur l'arabisation le 14 Mai 1975 : « *...la langue arabe ne peut souffrir d'être comparée à une autre langue que ce soit le français ou l'anglais car la langue française a été et demeurera ce qu'elle a été à l'ombre du colonialisme c'est-à-dire une langue étrangère et non langue des masses populaires, la langue française et l'arabe ne sont pas à comparer, celle-là*

n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques et objectives que nous connaissons. » (Taleb Ibrahimi, Kh., 2006).

L'école algérienne a été totalement arabisée à la fin de l'année scolaire 1988-1989, le français est considéré comme étant une langue étrangère enseignée à partir de la troisième année primaire.

Gilbert GRANDGUILLAUME a noté dans son ouvrage *Arabisation et politique linguistique au Maghreb* que: « *Trois langues sont utilisées au Maghreb : la langue arabe, la langue française et langue maternelle ; les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit, le français aussi utilisé comme langue de conversation. Toutefois la langue maternelle véritablement parlée dans la vie quotidienne est un dialecte.* ». (Grandguillaume, G., 1983, p52)

Aujourd'hui, le français n'est plus enseigné au même titre que l'anglais, l'allemand ou l'espagnol, il est présent dans les filières scientifiques et technologiques au niveau de l'enseignement supérieur. Une enquête réalisée par le *CNEAP*² a affirmé que le français est la première langue étrangère en Algérie où 73,37% des répondants ont dit oui et 24,83% de non.

De plus, l'éducation nationale confirme une nette préférence pour le français. Alors, on peut attester que la langue française reste en position de force sur le marché linguistique algérien et elle aurait de l'avenir en Algérie.

Bien que le français soit considéré comme une langue étrangère en Algérie, il est utilisé partout, à l'oral et à l'écrit, aux administrations, à l'université, dans les banques. Cette langue est vivante que ce soit chez un francophone ou arabophone, car le parler des algériens comprend énormément de termes en français.

⁵Centre National d'Etudes et d'Analyse pour la Planification.

En Algérie, le français est utilisé dans plusieurs sphères. Nous pouvons dire en rejoignant l'avis de Sebaa Rebah (2002) que : *« le français s'est beaucoup plus implanté à l'ère actuelle que durant la période coloniale. Un grand nombre d'institutions administratives, notamment celles des secteurs économiques et bancaires continuent à fonctionner en langue française. Le français est aussi omniprésent dans le quotidien des Algériens. Les termes français sont abondants dans le lexique des Algériens. Concernant les moyens de communication, la plupart d'entre eux utilisent le français. »*. (Sebaa, R., 1996.)

Le français désigne la langue de la vie professionnelle, la langue de l'économie et du savoir. Une étude qui a été faite dans la ville de Mostaganem a montré que le français et l'arabe ont la même approche au niveau des administrations et des banques, tels que les documents, les fiches et les documents de travail qui sont en français. Aussi le contact entre les employés, et l'échange des mails et des informations sont également en langue française.

«Le français représente la langue de travail dans plusieurs secteurs en Algérie. Dans une étude menée dans la ville de Mostaganem, il a été montré que l'arabe et le français sont les deux langues de communication et de fonctionnement au sein de la banque « le travail technique (comptabilité, analyse financière, gestion, etc) se fait en français. Les documents, formulaires et fiches sont en arabe et en français » (Bellatreche, 2009).

Cette même étude indique que le français est la langue qu'utilisent la majorité des employés dans leur travail qu'ils soient nationaux ou étrangers. D'autres études menées dans le milieu professionnel en Algérie notamment celles de Sebaa R. (2002) et de K. Taleb-Ibrahimi, (1995) ont montré que même après l'indépendance, le français est la langue utilisée en concurrence avec l'arabe dans différentes situations de communication au sein des administrations.

2.3. Les dialectes berbères

La langue berbère sous des variétés diverses (en Algérie, kabyle en Kabylie, chaouia dans les Aurès, mozabite dans le Mzab et quelques autres) était la principale langue parlée au Maghreb avant la conquête arabe du VII^e siècle). Celle-ci y a introduit progressivement la langue arabe à partir de cités et d'implantation de tribus venues du Moyen-Orient. De ce fait le domaine berbérophone s'est progressivement réduit à certaines régions écartées, généralement montagneuses. Mais l'émigration de ces populations vers les centres urbains y a introduit des parlers berbères coexistant avec des parlers arabes.

Comme l'arabe parlé, le berbère fait de nombreux emprunts au français en les intégrant dans les schèmes de la langue d'accueil, mais aussi parfois dans le cadre du code-switching (alternance codique) qui conduit le locuteur à associer au sein d'une même phrase du berbère (ou de l'arabe) et du français.

La situation du berbère en Algérie est considérée comme une pyramide dont le berbère est la langue mère, selon Miloud Taïfi qui affirme que : *« la situation du berbère ou de tamazight comme “ ... une construction pyramidale dont la base est constituée par les parlers locaux et le sommet par ce que l'on convient d'appeler la langue berbère dont le nom de plus en plus utilisé est le tamazight. Les faces de la pyramide représentent les supra-systèmes qui sont naturellement moins nombreux que les parlers »*. (Taïfi, M., 1991. p. 17).

Aussi, les dialectes berbères ont connu un usage strictement oral et n'ont jamais été soumis à une codification ni à une uniformisation. Certains linguistes algériens parlent de langues amazighes au pluriel puisque chaque dialecte évolue séparément comme le souligne Salem Chaker : *« En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule*

probablement plus de deux tiers des berbérophones algériens. Les autres groupes berbérophones significatifs sont : les Chaouïa de l'Aurès (...), le Mzab (Ghardaïa et les autres villes Ibadites) ». (Chaker , S.,2009, p. 1).

2.4. L'arabe dit dialectal

L'arabe est la langue parlée en Algérie depuis des siècles (sauf dans les zones berbérophones). Il est de statut oral, l'écrit étant réservé à la langue classique. De ce fait cette langue évolue beaucoup : elle fut marquée dans le passé par les parlers berbères qu'elle a souvent remplacés, et dans la période récente par le français implanté par la colonisation puis par le développement de la scolarisation et des médias.

Chapitre II :

L'insécurité linguistique

1. Emergence du concept d'insécurité linguistique

Ce concept apparaît pour la première fois dans l'ouvrage « Sociolinguistique » de William Labov, en 1976. Labov a travaillé sur la stratification sociale en 1966. Ses travaux donnèrent naissance à la notion d' « insécurité linguistique ». Il étudiait précisément un changement linguistique en cours dans la communauté new-yorkaise. La réalisation du phonème /r /, ce qu'il remarqua à ce moment c'est qu'il y'avait une discordance entre ce que certains locuteurs prétendent prononcer et ce qu'ils prononcent effectivement. LABOV est arrivé à en conclure que la petite bourgeoisie présentait un cas typique d'insécurité linguistique révélé par l'écart entre la performance de ses locuteurs et leur autoévaluation

1.1. L'insécurité linguistique chez Louis Jean Calvet

Selon Louis-Jean Calvet, il y a **insécurité linguistique** lorsque les traducteurs redoutent que leur façon de parler (interprète) ou d'écrire (traductrice) ne soit pas la plus valorisante qui soit, ne corresponde pas au modèle prestigieux, et idéal, qu'ils voudraient pratiquer en tout temps.

Louis Jean Calvet définit les deux notions sécurité /insécurité linguistique comme suit : « *On parle d'insécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leurs façons de parler, lorsqu'ils sont considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il ya insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* ». (Calvet, L-J, 2009, p. 47).

Quand un locuteur se trouve dans une communauté linguistique ou est pratiquée une langue qu'il ne maîtrise pas, le sentiment d'insécurité

linguistique se traduit chez lui par un effort conscient de correction afin de se rapprocher de l'usage jugé prestigieux. Dans ce cas, le locuteur rejettent leur façon de parler pour dissimuler leur identité sociale, se voient ridiculisés par le groupe qui détient la forme légitime.

Louis Jean Calvet a classé trois types de l'insécurité linguistique : d'abord, l'insécurité formelle, se dit un locuteur considère sa propre langue comme un parler personnelle qui ne correspond pas aux normes de la linguistique. Ensuite l'insécurité identitaire, se dit un locuteur ne parle pas de la même façon que celle la communauté linguistique ou il appartient. Et finalement, l'insécurité statutaire se dit une variété pratiqué par le locuteur n'a aucune valeur et aucun statut officiel dans la communauté.

1.2. L'insécurité linguistique selon BOURDIEU

Selon Pierre Bourdieu, l'insécurité linguistique est, une analyse de l'économie des échanges linguistiques, qui s'inscrit dans la continuité des travaux de laboviens sur les stratifications sociales. D'après Bourdieu, Lorsque deux locuteurs se communiquent, c'est parce qu'ils sont compétents pour s'exprimer, non seulement au niveau de la langue mais cela dépend aussi de leurs vies en relation avec la société, et leurs compétences sociales qui leurs motivent pour s'imposer dans leurs discours, comme sexe, âge, religion, et leurs valeurs que ce soit économique ou social.

Le terme marché linguistique a été créé par le philosophe PIERRE BORDIEU qui a traité plusieurs concepts, parmi ces concepts, le marché linguistique fait parti de son livre le plus connu sous titré l'économie des échanges linguistiques.

Pour Bordieu « *il y a marché linguistique toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de*

l'apprécier, et de lui donner un prix. ». Le mot de marché ici ne doit pas être compris dans son sens strictement économique, il faut s'entendre ici de façon très large, comme « toute pratique symbolique ayant un caractère social », selon Bourdieu « Toute situation linguistique fonctionne comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits et le produit qu'il produit pour ce marché dépend de l'anticipation qu'il a des prix que vont recevoir ses produits » (Bourdieu, P., 1982)

Les marchés linguistiques existent dans chaque situations linguistique, sont classés de façon hiérarchique, qui veut dire, la langue la plus dominante prend la tête de l'hierarchie vu elle est prestigieuse, et les langues les moins pratiquées sont classées à l'écart de la langue dominante et sont moins reconnues.

Le marché linguistique veut dire la cohabitation de plusieurs parlers, ceci provoque donc le problème celui de l'insécurité linguistique, en effet la classe dominante possède le capital économique et le capital linguistique qu'ils se trouvent supérieurs donc ils parlent souvent la langue légitime qui leur sert dans la vie professionnelle, par contre, les locuteurs d'une classe non ou moins reconnues ne possède ni le capital économique ni le capital linguistique, c'est pourquoi ils n'ont aucun pouvoir pour s'imposer dans la société .

Pour atteindre le modèle linguistique dominant, qui correspondrait dans leur esprit à une progression sociale, cette recherche de la reconnaissance se traduit notamment dans leurs discours par *des* corrections ponctuelles ou durables, auxquelles les dominés, par un effort désespéré vers la correction, soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés de leur prononciation, de leur lexique (avec toutes les ormes d'euphémisme), de leur syntaxe ; ou dans le désarroi qui leur fait « *perdre tous leurs moyens* », les rendant incapables de « *trouver leurs mots* », comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue.

Sans vraiment développer sa réflexion sur la notion d'insécurité linguistique, P. Bourdieu met davantage l'accent sur le rapport sociale dominant/ dominé existant entre les variétés de langues et les locuteurs qui les utilisent. Bien que P. Bourdieu n'utilise pas le terme d'insécurité linguistique dans ses recherches comme son prédécesseur W. Labov, il aborde néanmoins l'idée que la domination symbolique se traduit, autant dans le domaine de la prononciation qu'en lexique ou en syntaxe. Ainsi, selon lui, l'insécurité linguistique peut également se présenter au niveau lexique et syntaxique, alors que W. Labov ne se préoccupe que de l'aspect phonologique.

2. Première tentative de théorisation autour de la notion d'IL

Michel Francard est considéré comme le premier linguiste qui a tenté de définir le terme celui de l'insécurité linguistique, qui s'est attelé à un réel début de travail de conceptualisation concernant ce fait.

M. Francard (1989) a mis en lumière la relation entre insécurité linguistique et scolarisation. Ce dernier auteur a explicitement mis en rapport la sécurité linguistique/insécurité linguistique et la conscience normative : *« Les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant le marché linguistique. L'état de sécurité linguistique, par contre, caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement les détenteurs de la légitimité, soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité. »* (Francard, 1997, 172)

Une enquête qui a été faite à Lutrebois, village de la Wallonie du sud, M. Francard a mis en œuvre la relation entre l'insécurité linguistique et la scolarisation. L'hypothèse est qu'elle est moins à mettre en relation, comme le

suggérerait Gueunier *et al.*, avec le degré d'exposition d'une langue régionale, qu'avec le taux de scolarisation des locuteurs. Les sujets les plus insécures ne sont pas ce qui sont pratiqués le plus souvent d'une langue régionale, mais plutôt les sujets scolarisés.

Selon M. Francard, « [...] leur scolarité leur a permis de prendre la mesure du fossé qui sépare la légitimité des usages linguistiques attestés dans leur communauté – et qu'ils pratiquent sans se l'avouer – et celle du « bon usage » véhiculé par l'institution scolaire. Par l'école, ils sont devenus porte-parole d'un ostracisme qui les frappe eux-mêmes » (Ibid).

De ce point de vue, l'insécurité linguistique est liée avec la connaissance et la conscience qu'a le locuteur de la norme linguistique de sa communauté. Plus il en a conscience, plus il perçoit la distance entre la forme légitime et sa propre façon de parler, et donc plus il est en insécurité sur le plan linguistique. Or cette connaissance de la norme dépend du taux de scolarisation, l'école étant l'institution linguistique « normative » dans laquelle est acquise non seulement la perception de variétés régionales, mais aussi leur dépréciation par rapport à la langue de référence.

3. L'approche d'Aude Bretegnier

L'insécurité linguistique est : « *Le sentiment de (risquer de) ne pas être (perçu comme) originaire et / ou membre légitime de la communauté linguistique au sein de laquelle sont élaborées, véhiculées, et partagées, les normes requises dans la situation dans laquelle se trouve le locuteur, et par rapport auxquelles, dans cette situation, sont évalués les usages.* » (Bretegnier, 2002 : 127)

Dans cette définition nouvelle de l'IL, Bretegnier postule que l'insécurité linguistique est une cause et une conséquence des positionnements

interactionnels. Cette idée d'une communauté par étagement implique que chaque sphère sociolinguistique est à la fois sécurisante pour certains, et insécurisante pour d'autres. Bretegnier explique que la sécurité / insécurité linguistique est liée à la capacité du sujet parlant à se déplacer d'une sphère sociolinguistique à une autre, c'est-à-dire d'un système à un autre.

4. L'approche de Marie-Louise Moreau

Moreau s'est également penchée sur la notion d'insécurité linguistique, et a établi une distinction intéressante entre insécurité linguistique **dite** et insécurité linguistique **agie**. La première s'appréhende dans le discours épilinguistique : « *telle que la reflètent les discours épilinguistique* » (1996 : 109). La seconde s'observe dans les actes de parole des sujets parlants concernés : « *celle qui transpire dans les pratiques.* » (Ibid., 109)

L'insécurité linguistique agie transparait dans les pratiques, et est donc visible dans la volonté d'autocorrection et même d'hypercorrection des locuteurs, dans la préoccupation de la bonne forme. Cette distinction permet à Moreau de faire la différence entre insécurité linguistique belge -insécurité agie- et celle du Sénégal, surtout dite.

5. L'hypercorrection

Si un locuteur pense qu'il existe une façon prestigieuse de parler sa langue implique, si l'on ne pense pas posséder cette façon de parler, qu'on tente de l'acquérir. Cela veut dire que quelque part ce locuteur se sent en insécurité puisqu'il ne possède pas *la* norme et qu'il veut tendre vers elle. Plus le chemin qui le sépare de cette norme est long, plus le sentiment d'insécurité linguistique chez ce locuteur est profond et vice versa, c'est-à-dire plus ce chemin est court moins le sentiment d'IL est fort.

Or ce mouvement tendanciel vers la norme peut engendrer une restitution exagérée des formes légitimes : l'hypercorrection qui est manifeste

dans la volonté de certains locuteurs insécurisés d'imiter la forme dominante de la langue et d'en rajouter et ceci en adoptant des stratégies différentes : faire croire que l'on domine la langue légitime.

Pour illustrer ce cas, Labov.W cite l'exemple des locuteurs migrants de première génération qui, en anglais, ne réalisent pas la distinction entre certaines voyelles chose qui donne lieu à une prononciation assez confuse. Mais leurs enfants vont tout faire pour éviter cette prononciation qui par hypercorrection entraîne une exagération évidente. Cette hypercorrection témoigne bien sur d'une insécurité linguistique : c'est parce qu'on considère sa façon de parler comme peu prestigieuse que l'on tente d'imiter de façon exagérée, les formes prestigieuses. (Labov, W., 1976)

6. La norme

Pour la grande majorité des francophones, la norme du français est celle de la langue écrite. C'est la norme promue de facto dans l'enseignement scolaire, qui joue un rôle fondamental dans la propagation du « bon français » : elle est utilisée dans les manuels scolaires et elle est requise implicitement dans les productions écrites des élèves. Cette norme est ensuite observée partout dans la vie de tous les jours, dans la presse, dans le commerce, dans l'administration, etc. C'est aussi la norme propagée dans l'enseignement du FLE dans les autres pays et dans les manuels FLE, qu'ils soient conçus en France ou ailleurs. C'est donc cette norme que l'apprenant FLE découvre en général en premier.

Le sentiment d'insécurité linguistique est directement lié à la non maîtrise de la norme. Plus le locuteur est loin de la norme, plus il se sent en insécurité, et plus il s'en approche, plus il est à l'abri de cette insécurité.

Marie-Louise Moreau (1997) propose ainsi d'un modèle à cinq types de normes, fondé sur une double conceptualisation de la langue, qui est à la fois

une pratique (perçue par le locuteur ou autrui comme plus au moins prescrite, contrôlée, conforme) du discours et à la fois un discours sur la pratique (une capacité à produire dans des circonstances spécifiques des attitudes langagières, des jugements évaluatifs).

6.1. Les normes *objectives*

Ce sont les règles qui sous-tendent les comportements linguistiques, indépendamment de tout discours métalinguistique ou épilinguistique. Moreau souligne le fait qu'à l'intérieur d'une communauté, certaines normes objectives partagent un champ d'application général. Au contraire, d'autres normes objectives peuvent se décrire comme concurrences, soit que certains membres emploient tantôt à l'une, tantôt à l'autre, soit que les différents groupes composant la communauté ne privilégient pas les mêmes normes objectives.

Qui veut dire les mêmes signes et termes linguistiques utilisés par les membres de la communauté,

6.2. Les normes *descriptives*

Elles sont appelées aussi normes ou règles constatatives, objectives, etc. Elles décrivent les normes objectives de manière explicite. Elles ne peuvent être traitées comme descriptives que dans la mesure où elles se bornent à enregistrer les faits constatés, sans associer de jugement de valeur à la description, sans hiérarchiser les normes objectives concurrentes. Même pour les langues les mieux décrites, il importe de percevoir que l'ensemble des normes descriptives ne décrive pas exhaustivement toutes les normes objectives, son nombre est considérablement plus réduit, parce que les attentions portées sur les normes objectives des divers groupes ne sont pas pareilles, certaines variétés sont davantage décrites que d'autres, et parce que, à l'intérieur même des variétés les plus examinées, certaines régularités ont échappé aux observateurs.

6.3. Les normes *prescriptives*

Elles sont nommées aussi normes sélectives ou règles normatives. Elles marquent un ensemble de normes objectives, comme étant le modèle à rejoindre, comme étant « la » norme. Elles hiérarchisent ainsi les normes objectives concurrentes, mais elles empruntent souvent les apparences des normes descriptives dans un discours méta ou épi linguistique explicite. Les formes valorisées se caractérisant essentiellement par une fréquence d'emploi plus élevée dans un groupe social déterminé, identifié de manière variable selon les communautés et selon les circonstances.

6.4. Les normes *subjectives* (ou *évaluatives*)

Elles concernent les attitudes et les représentations linguistiques, elles entretiennent avec les normes prescriptives des rapports complexes, les conditionnant partiellement et étant pour partie déterminées par elles. Elles attachent aux formes des valeurs esthétiques affectives ou morales : ainsi, d'après Moreau, quand la priorité va au capital symbolique, les formes préconisées sont jugées belles, élégantes, etc., les stigmatisées étant perçues comme dysphoniques, relâchées, vulgaires

L'intérêt que portent les normes subjectives est qu'elles constituent le domaine discursif par excellence du concept dans la mesure où l'analyse sociolinguistique peut ainsi mettre à jour les représentations sociales des groupes sociaux individués par leur écart à la norme.

6.5. Les normes *fantasmées*

Elles renvoient notamment à la théorie de l'imaginaire linguistique (Houdebine, 1993). Les membres de la communauté linguistique se forment un ensemble de conceptions sur la langue et son fonctionnement social, qui ne présentent parfois qu'une zone inacceptable. Elles peuvent être individuelles ou collectives et ajoutent sur les quatre types de normes précédentes, dont

elles méconnaissent généralement l'extension, avec pour terrain privilégié, mais non exclusif, celui des rapports entre normes objectives, prescriptives et subjectives. (MOREAU M. -L., 1997)

Partie 2

Chapitre 1

Choix méthodologiques

1. L'enquête

1.1. Présentation de l'enquête

Pour répondre à notre questionnement, nous avons opté pour une enquête directive par le biais d'un questionnaire. L'enquête par questionnaire est un outil d'observation qui permet de quantifier et comparer l'information. Cette information est collectée auprès d'un échantillon représentatif de la population visée par l'évaluation. Un questionnaire est un ensemble de questions construit dans le but d'obtenir l'information correspondant aux questions de l'évaluation.

Notre questionnaire est adressé aux étudiants de première année licence FLE. Ce questionnaire a pour objectif de savoir quelles sont les difficultés et les déficits qui empêchent les apprenants de la première année licence FLE à s'exprimer oralement en français en classe, autrement dit, il a été fait pour collecter des données et des informations de la part des étudiants sur leurs propres gênes. Ce questionnaire est également le moyen de vérifier si les réponses obtenues valident ou infirment notre hypothèse de départ.

1.2. Description du questionnaire

Le questionnaire est un outil de recherche pédagogique, il se fait dans un terrain tracé comme l'université, il a été inventé pour servir l'enquêteur ou le chercheur afin qu'il collecte le maximum d'opinions et des idées de la part des candidats. Il permet aux candidats interrogés d'expliquer leurs avis et leurs difficultés en relation avec le sujet donné.

Notre questionnaire comprend dix questions. Nous avons deux questions ouvertes qui ont pour but de savoir quels sont les problèmes rencontrés par les étudiants pendant la séance de la matière Compréhension et expression orales.

Les autres questions sont fermées, l'étudiant pouvait répondre par « Oui » ou par « Non ».

1.3. Le corpus

Le corpus de notre enquête est constitué des réponses obtenues à l'issue de l'enquête directive. Il est donc constitué d'une cinquantaine de questionnaires. Les données collectées grâce à ce questionnaire vont nous permettre de mesurer la validité de notre hypothèse.

1.4. Le public

Le public choisi est un groupe d'étudiant formé de 49 personnes dont 27 personnes sont des jeunes filles, et 22 sont des jeunes hommes.

SEXE	NOMBRE
Hommes	22
Femmes	27

1.5. Le déroulement de l'enquête

Nous avons réalisé le questionnaire pendant la séance de l'oral, nous avons expliqué aux étudiants le but de notre démarche et nous leur avons demandé de bien vouloir répondre honnêtement aux questions posées.

Nous avons également insisté sur le fait que les réponses sont anonymes pour qu'ils se sentent libres d'exprimer leurs opinions sans la moindre contrainte et sans la peur d'être jugés.

Après avoir lu et expliqué les questions, les étudiants de première année FLE ont eu une demi-heure pour répondre aux questions posées. Nous avons ensuite rassemblé les questionnaires pour les analyser tranquillement.

2. Dépouillement du questionnaire

Question 1 :

Comprenez –vous la langue française ?

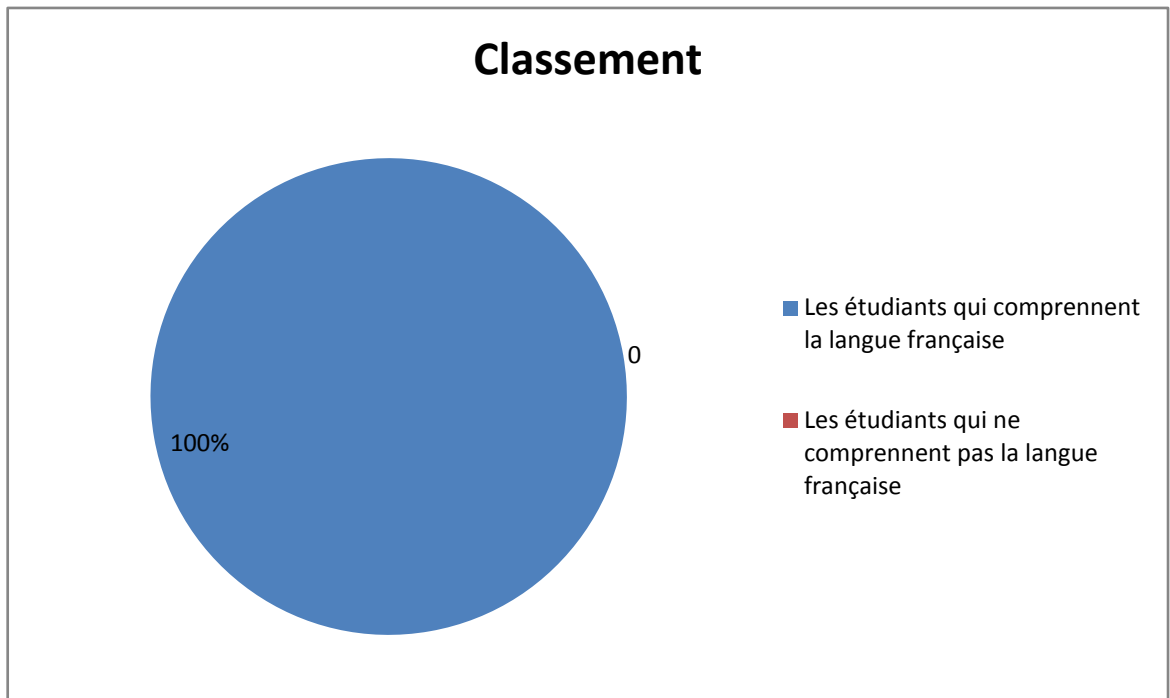
Présentation des résultats

En ce qui concerne la première question qui soulève le problème de la compréhension orale, force est de constater que les 49 candidats se sont prononcés favorablement et n'ont pas reconnu avoir des difficultés de compréhension à l'orale.

Tableau 2

Oui	Non
49	0

Graphique1



Commentaire

Nous avons découvert, à partir de la première question, que les étudiants qui ont été choisis pour notre enquête ne rencontrent pas de difficultés avec la compréhension orale en français.

Question 2 :

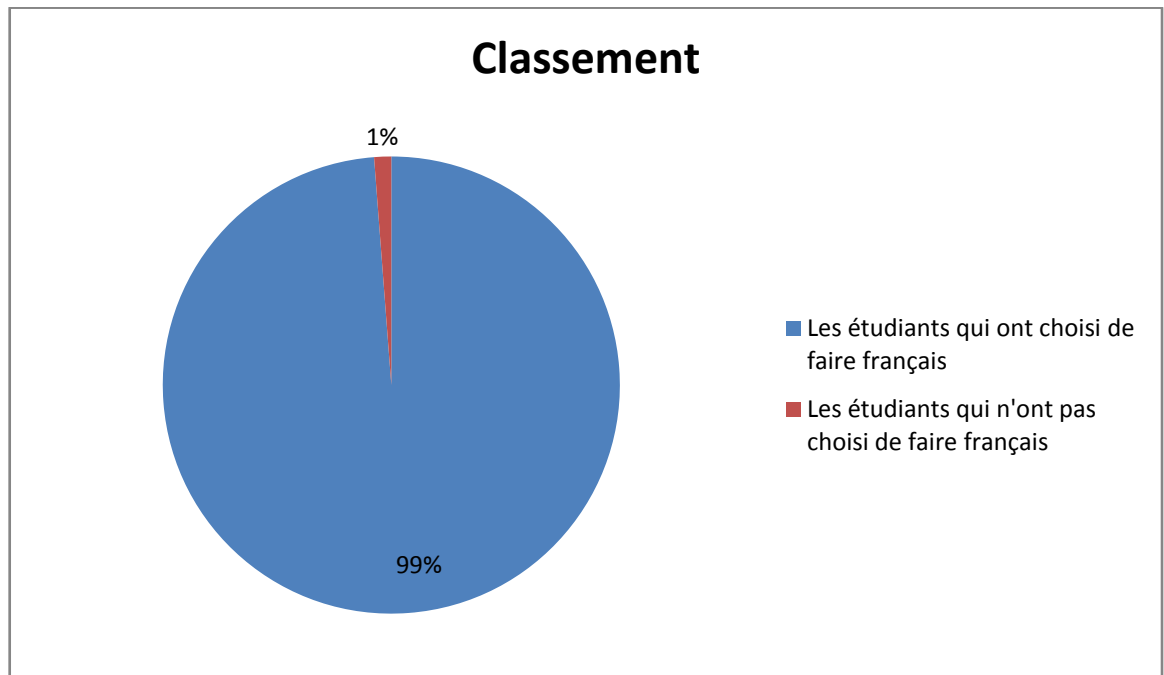
-Avez-vous choisi de faire français (licence en FLE) ?

Présentation des résultats

En ce qui concerne la deuxième question, la majorité des étudiants ont affirmé avoir opté pour la langue française comme formation universitaire. Seul un étudiant s'est exprimé négativement sur le choix de cette langue.

Oui	Non
48	1

Graphique 2



Commentaire

L'objectif de la deuxième question est de savoir si nos répondants ont opté pour l'étude de la langue française à l'université. Sur les 49 étudiants interrogés, seul un étudiant a affirmé ne pas avoir choisi cette spécialité.

Il nous a semblé important de poser cette question aux enquêtés, car nous estimons que le choix délibéré de la spécialité nous renseigne sur le niveau et la motivation des étudiants inscrits en première année Français Langue étrangère.

Quand l'étudiant choisit sa spécialité, cela signifie d'une part qu'il se sent capable de suivre cet enseignement, et d'autre part qu'il sera assez motivé dans son apprentissage.

Puisque 99% de nos répondants ont choisi cette spécialité, cela peut être considéré comme un bon présage pour leur formation et leur perfectionnement au cours des trois années de licence.

Question 3 :

Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

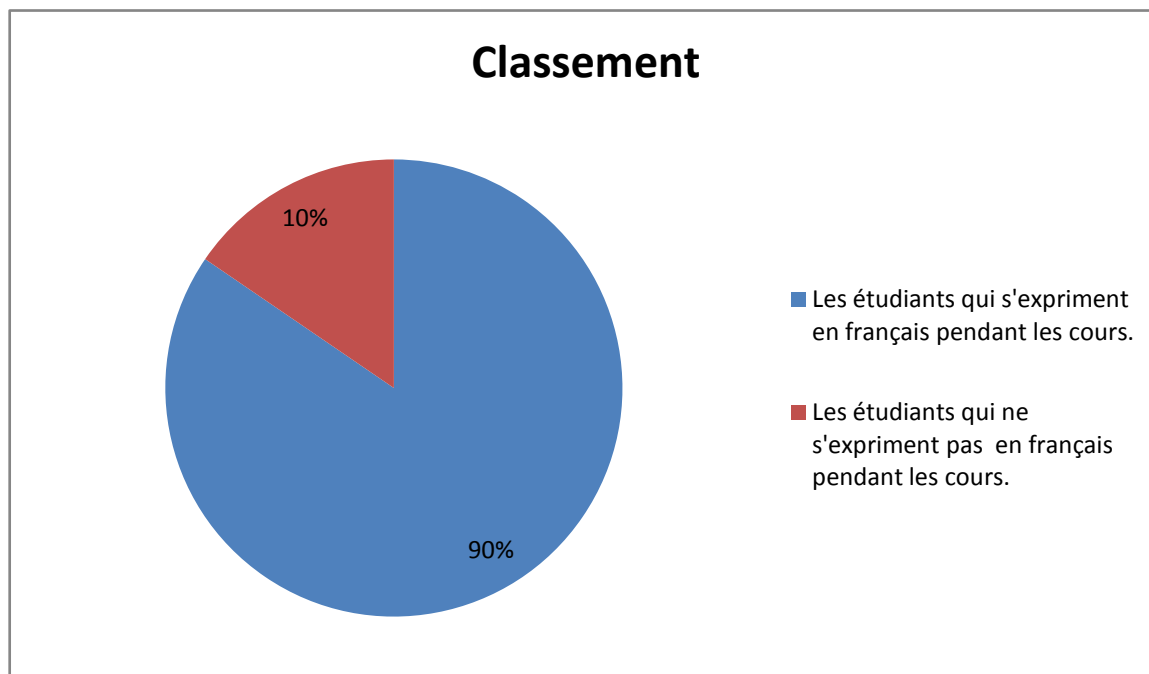
Présentation des résultats

Lorsque nous avons abordé la troisième question, 39 étudiants disent qu'ils n'éprouvent pas de difficultés d'expression orale lors des cours. Par contre 10 répondants affirment ne pas pouvoir répondre à leurs enseignants. Ils justifient cette incapacité à s'exprimer oralement par diverses raisons.

Tableau 3

Oui	Non
39	10

Graphique3



Commentaire

Les étudiants qui ont affirmé ne point pouvoir s'exprimer en langue française durant les cours d'expression orale ont justifié cette attitude par plusieurs raisons. Ils donnent comme première cause leurs pauvreté lexicale, ou manques de bagages linguistiques.

Le second motif de cette incompétence langagière semble être leur incapacité à construire des phrases correctes grammaticalement. Enfin, la dernière raison citée par les répondants est la timidité. Gênés par la présence du professeur et de leurs camarades, ils s'enterrent dans un mutisme total ou ils sont victimes de bégaiement.

Question 4

Maitrisez-vous parfaitement les règles de la langue française ?

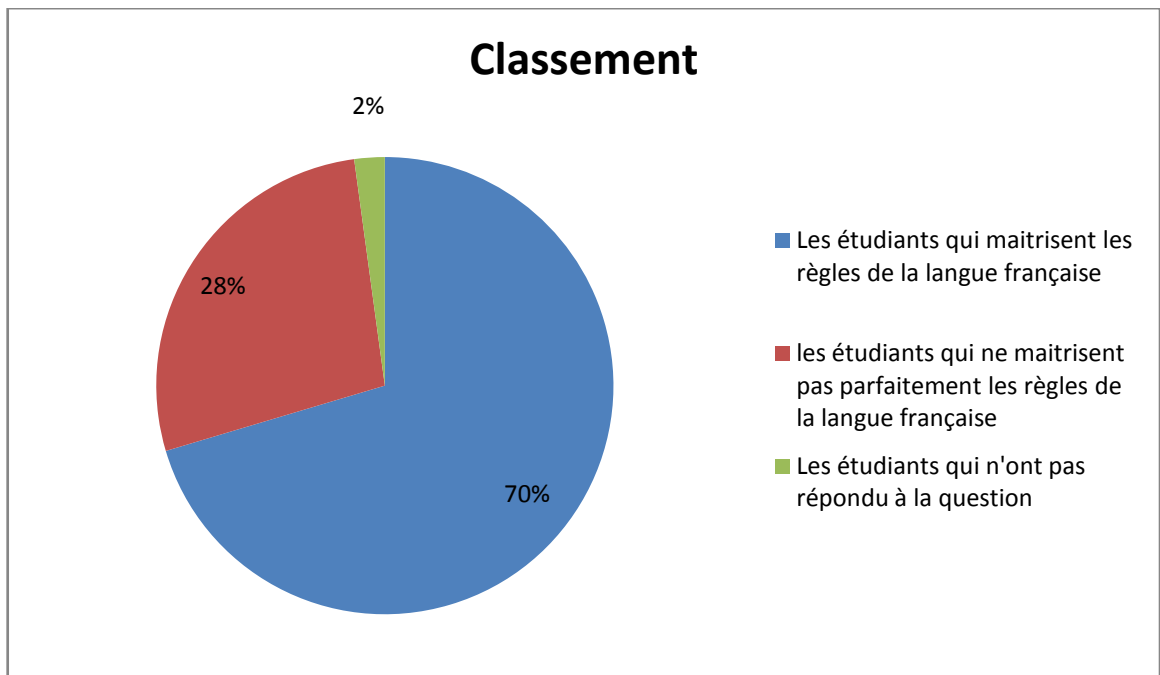
Présentation des résultats

La majorité des étudiants interrogés déclare ne pas maitriser les règles de la langue française, sauf 18 qui disent ne pas avoir ce problème. Il y a deux étudiants qui se sont abstenus de répondre à cette question.

Tableau 4

Oui	Non	Vide
29	18	2

Graphique 4



Commentaire

La majorité des étudiants interrogés affirme ne pas maîtriser parfaitement la grammaire de la langue française. Ces résultats confirment l'incapacité de notre système éducatif à former des apprenants capables d'utiliser la langue française correctement. En dépit d'un enseignement (du français langue étrangère) qui a duré dix ans, les lacunes relatives à la grammaire de la langue française persistent chez nos apprenants.

Question 5

-Avez –vous des difficultés lexicales en langue française ?

Présentation des résultats

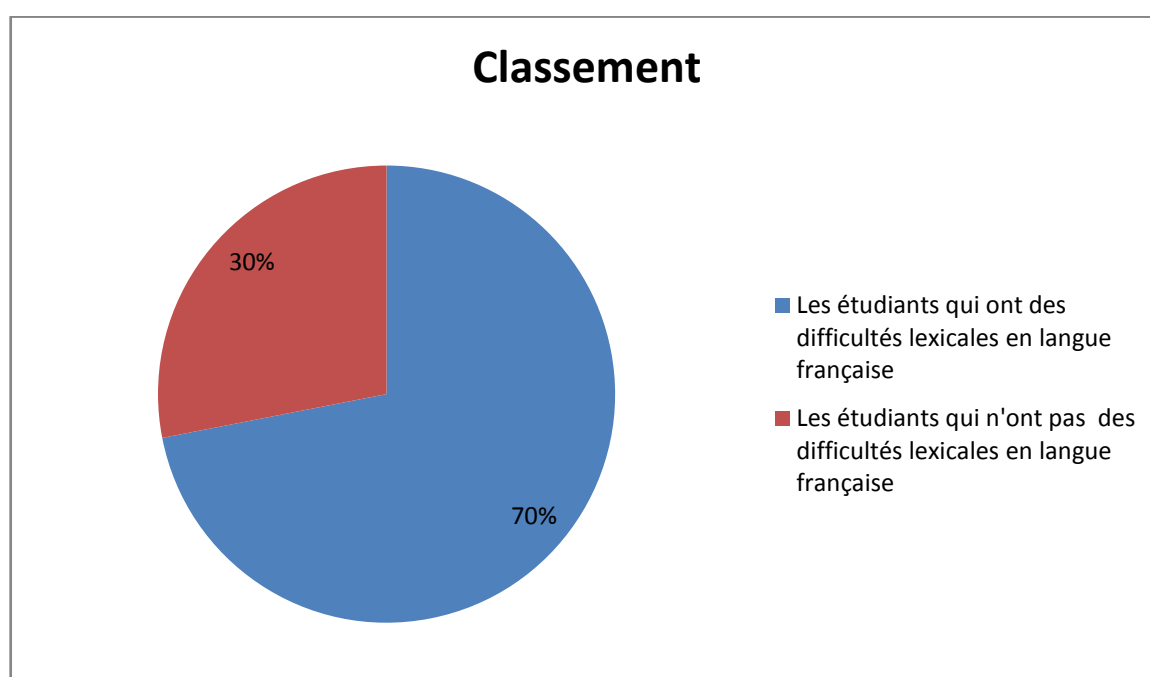
La plupart des étudiants éprouve des difficultés au niveau du vocabulaire. Ils déclarent trouver des problèmes d'ordre lexical pendant la

prise de parole, tandis que 19 enquêtés estiment qu'ils n'ont pas de difficultés à ce niveau.

Tableau 5

Oui	Non
29	19

Graphique 5



Commentaire

Les réponses obtenues à l'issue de la cinquième question nous ont montré la principale raison pour laquelle les apprenants ne s'expriment pas en français. Il semblerait que c'est à cause du manque de vocabulaire, et cela est dû à plusieurs facteurs. Les réponses nous ont confirmé que les étudiants ne bouquinent pas suffisamment tout en sachant que la lecture est un excellent moyen pour enrichir son vocabulaire. Il y a aussi leur environnement qui ne les aide à pratiquer le français.

Question 6

Avez-vous peur de vous tromper devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

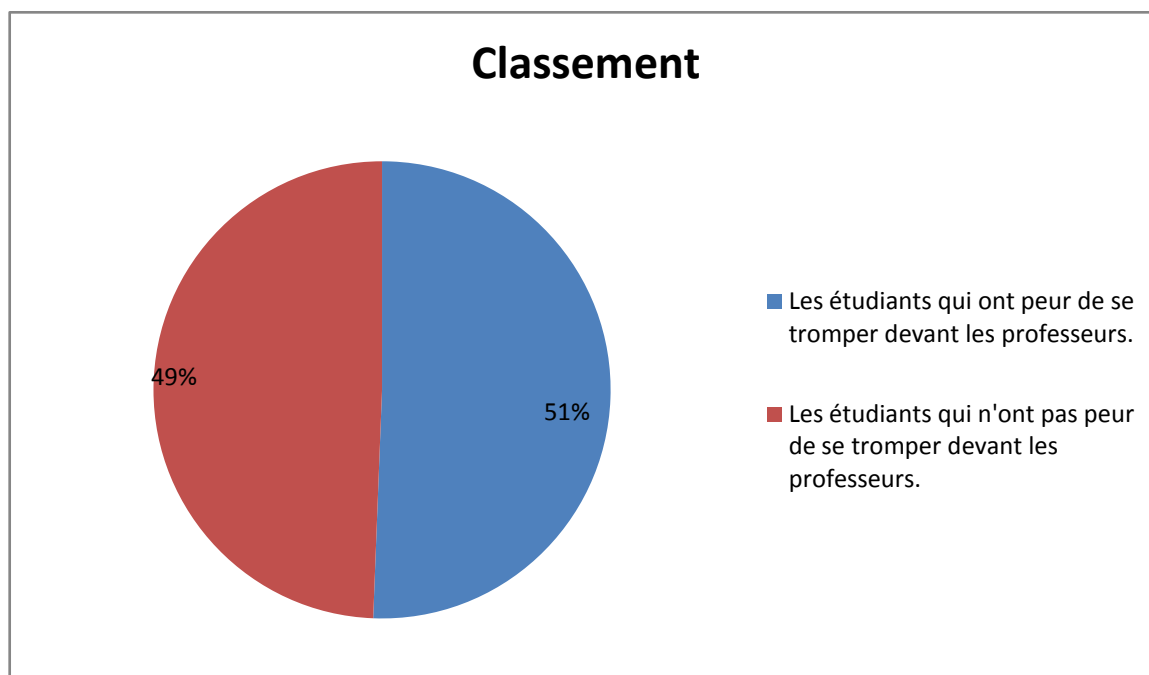
Présentation des résultats

25% des étudiants interrogés ont du mal à s'exprimer en toute confiance devant leurs professeurs car ils ressentent de la peur dans cette situation, mais les autres disent qu'ils sont tout à fait à leur aise dans cette situation de communication.

Tableau 6

Oui	Non
25	24

Graphique 6



Commentaire

On peut dire à partir des réponses obtenues, que les étudiants se sentent inférieurs devant leurs professeurs, et cela s'explique par le fait qu'ils ont peur de la réaction de leurs professeurs en cas d'erreur. Lorsque leurs enseignants les interrompent ou les corrigent quand ils commettent une faute, certains d'entre eux ressentent une sorte d'humiliation.

La peur de l'erreur ressentie par l'étudiant va créer chez lui un sentiment d'insécurité. La peur de se tromper et de transgresser les règles grammaticales va engendrer chez l'étudiant une forte sensation d'inconfort et de peur qu'on retrouve sous le nom d'insécurité linguistique en sciences du langage.

Question 7

Avez-vous peur des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

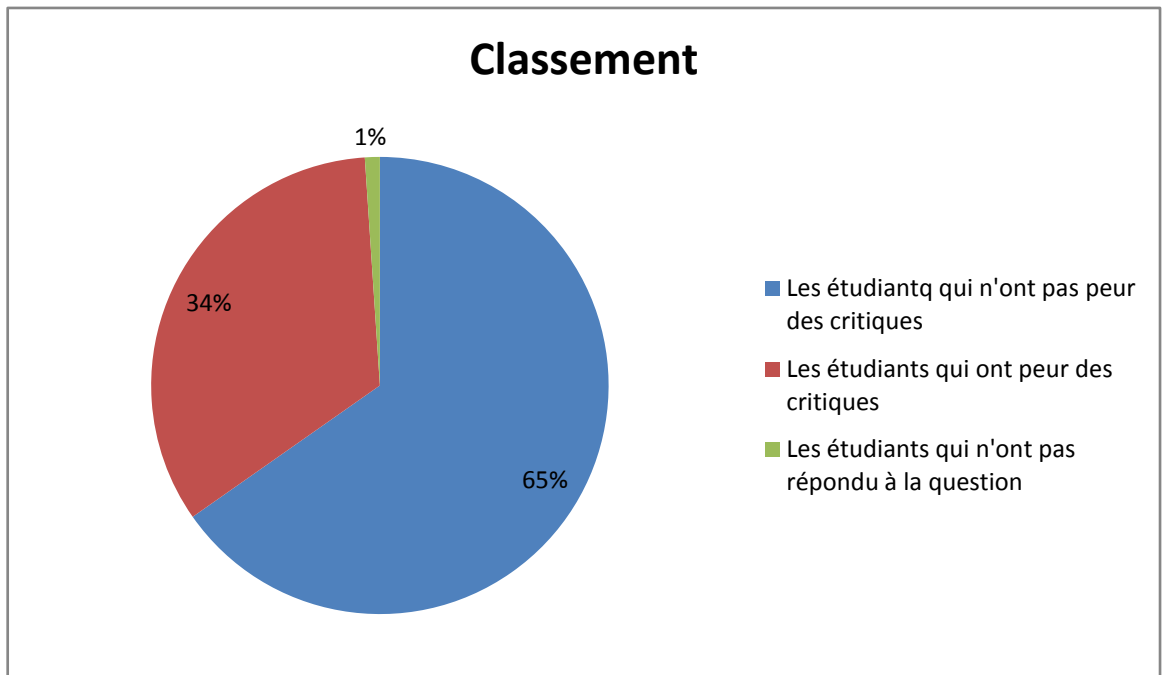
Présentation des résultats

La plupart des apprenants déclarent qu'ils n'ont pas peur des critiques émises par leurs professeurs. Cependant 19 interrogés ; soit 34% des étudiants rencontrés affirment ressentir cette peur. Enfin, un seul candidat ne s'est pas prononcé sur la question.

Tableau 7

Oui	Non	Vide
19	29	1

Graphique7



Commentaire

La plupart des étudiants n'ont pas peur des critiques de leurs professeurs, cela démontre qu'ils veulent apprendre et s'améliorer car ils semblent être conscients du fait que les critiques des enseignants font partie du processus d'apprentissage, et qu'elles sont généralement constructives et visent l'amélioration du niveau des étudiants.

Question 8

Avez-vous peur du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

Présentation des résultats

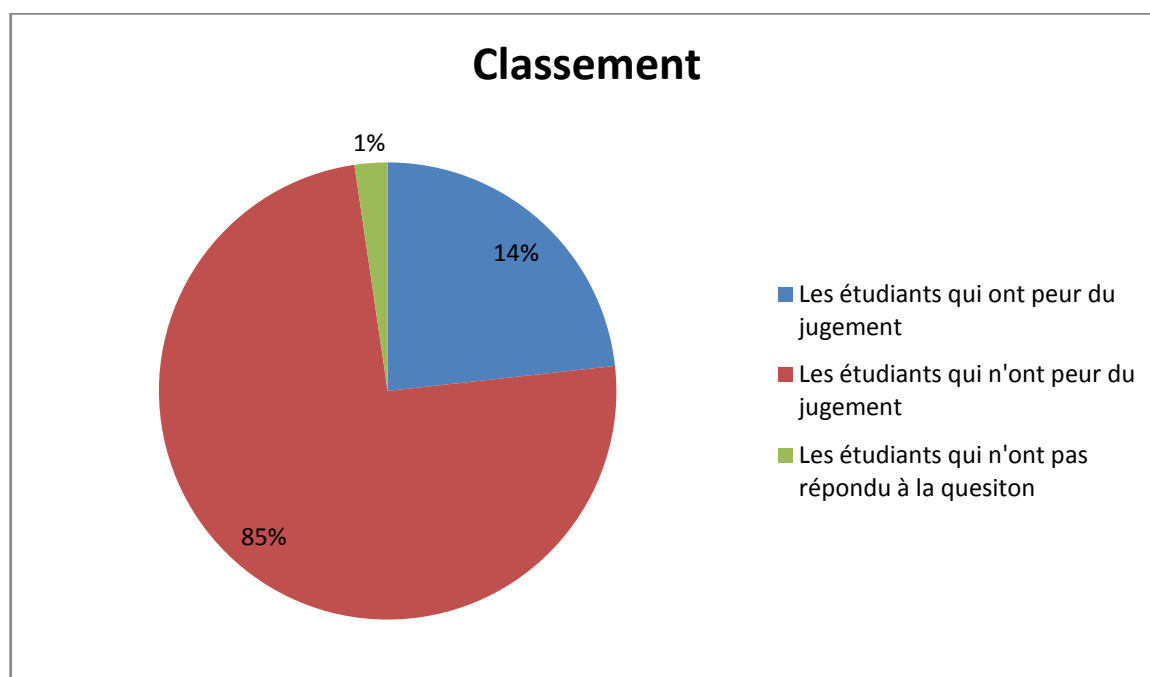
La visée de cette question est de connaître si les étudiants redoutent les jugements de leurs camarades lors de la prise de la parole. La réaction du

public peut s'avérer très handicapante dans certaines interactions verbales, c'est pourquoi nous avons voulu savoir si nos enquêtés se préoccupaient de la réaction de leurs camarades lors de leur expression orale.

Tableau 8

Oui	Non	Vide
10	38	1

Graphique 8



Commentaire

Les résultats obtenus à l'issue de cette question montrent que 10 répondants ressentent de la peur lors de leur expression orale. Ils craignent le jugement de leurs camarades. Cette peur est nourrie principalement par leur incompetence en grammaire. Sachant qu'ils ont des lacunes en grammaire, ils n'arrivent pas à parler de crainte de commettre des erreurs. La non maîtrise de

la norme est à l'origine de ce sentiment d'insécurité linguistique qui va faire que l'étudiant s'abstient de prendre la parole en public.

Toutefois, 38 enquêtés ont affirmé qu'ils n'éprouvaient pas de la peur lors de leur intervention à l'oral. Enfin, un seul candidat ne s'est pas exprimé et n'a pas répondu à cette question.

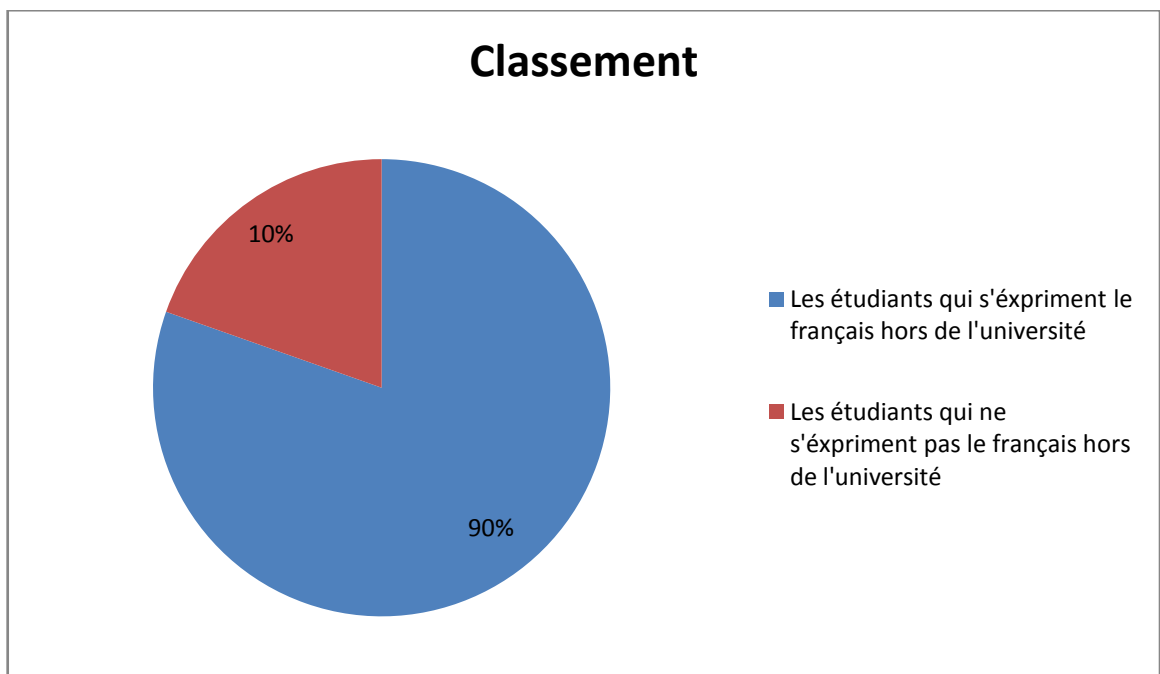
Question 9

Parlez-vous le français hors de l'université ?

Présentation des résultats

A travers cette question, nous cherchions à savoir si nos répondants utilisaient la langue française en dehors de l'université. N'oublions pas que la pratique régulière d'une langue favorise favorablement son perfectionnement.

Graphique 9



Commentaire

La plupart des apprenants déclare qu'ils s'expriment régulièrement en français hors de l'université, il y a seulement 8 répondants qui ne le font pas. Le français est omniprésent dans les rues algériennes, mais il est très souvent mélangé à l'arabe dialectal et au berbère.

La langue française est une langue étrangère à statut particulier en contexte algérien, mais elle n'est pas parlée couramment dans les interactions verbales ordinaires des locuteurs algériens. Elle est régulièrement alternée à d'autres codes.

Cette absence du français des usages langagiers des locuteurs algériens rend la pratique de la langue française de plus en plus rare dans les interactions verbales quotidiennes, c'est pourquoi nos enquêtés n'ont pas souvent l'occasion d'échanger en français en dehors de l'université.

Question 10

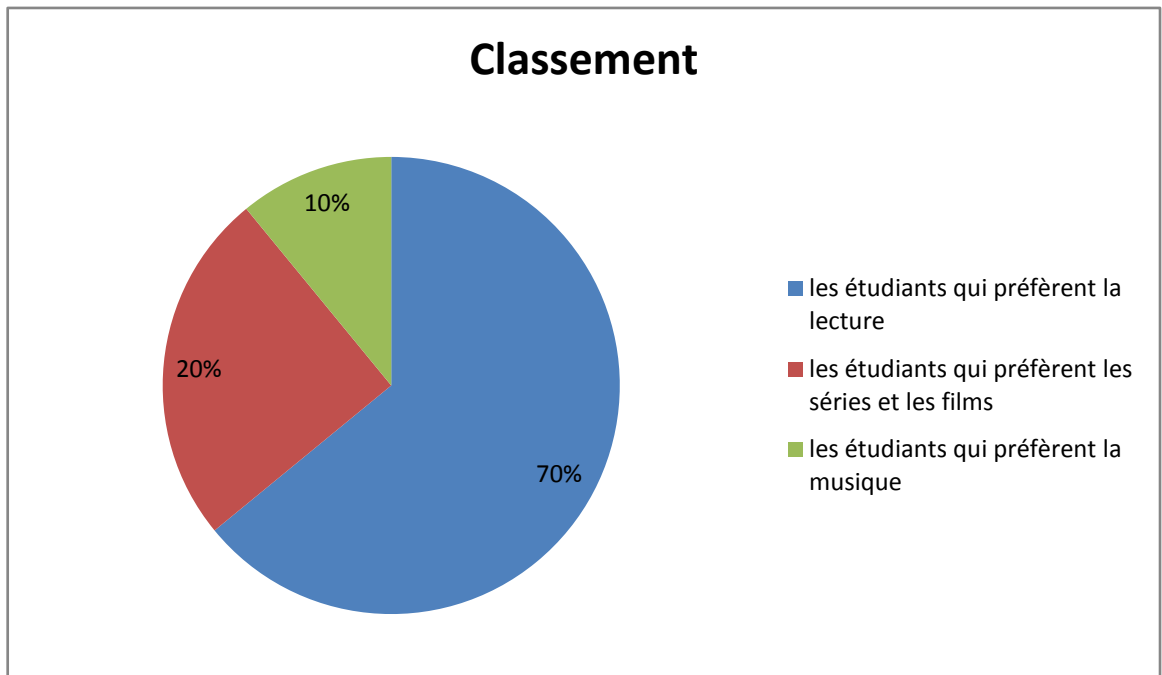
Que faites vous pour vous améliorer à l'oral ?

Présentation des résultats

Cette question a pour but la découverte des moyens utilisés par les étudiants en vue d'améliorer leur niveau, et de faciliter leur pratique orale de la langue française.

Il existe différentes techniques pour se familiariser avec la langue française et améliorer son expression orale. La lecture est la méthode de perfectionnement la plus conseillée par les enseignants et les pédagogues, mais les jeunes étudiants lui préfèrent d'autres méthodes plus attractives et distrayantes à leurs yeux.

Graphique 10



Commentaire

Les réponses données par la majorité des étudiants préconisent la lecture comme moyen palliatif aux lacunes rencontrées à l’oral, tandis que d’autres affirment recourir à des activités tel que les séries télévisées, les variétés musicales françaises et la conversation via internet.

A partir des réponses obtenues dans la dixième question, on peut dire que la majorité des étudiants ne trouvent pas la bonne méthode pour arriver à s’exprimer en français. La musique n’est pas un support pour apprendre à parler, notamment la variété musicale française d’aujourd’hui comme le rap,... etc. Cette variété ne reflète pas les règles de la langue française, ce qui éloigne totalement les apprenants des normes et des règles de la langue. Quant aux séries télévisées, elles ne semblent pas être la solution adéquate pour s’améliorer et enrichir son bagage lexical.

3. Analyse et interprétation des résultats

Nous pouvons constater à partir des réponses obtenues à l'issue de notre enquête par questionnaire que la majorité des lacunes dont souffrent les étudiants ont pour cause leur non maîtrise de la norme. Leur incapacité à maîtriser les règles grammaticales de la langue française et leur pauvreté lexicale semblent être à l'origine de leurs difficultés à l'expression orale.

Les solutions proposées par nos apprenants pour remédier à leurs lacunes en expression orale sont en parties erronées parce que l'apprentissage des langues nécessite l'acquisition des compétences orales par des supports oraux ou des situations de communications authentiques. La lecture ou l'écoute de la musique française ne sont pas très efficaces pour améliorer son oral car rien ne vaut véritablement des situations d'interactions authentiques et orales où les étudiants pourront échanger librement. Ceci dit, le bain linguistique algérien ne permet pas la communication dans des conditions où l'étudiant peut s'exprimer d'une façon fluide car il rencontre beaucoup d'aléas.

La pratique de la langue orale nécessite un vocabulaire riche, et une connaissance parfaite de la grammaire. Seules ces compétences apporteront aux étudiants une sécurité linguistique indispensable pour une expression orale errées et sans fautes.

Pour apprendre aux étudiants à s'exprimer correctement à l'oral, il est indispensable de leur proposer des supports oraux et écrits pour enrichir leur lexique. Mais malheureusement, nous avons constaté que la lecture ne semble pas attirer nos enquêtés en dépit de tous ses bienfaits.

L'autre solution préconisée lors du questionnaire était la conversation via les réseaux sociaux, ce qui est relativement enrichissant car rien ne vaut les situations de communications authentiques pour s'habituer à parler en français..

Enfin, l'intervention de l'enseignant pour rassurer l'étudiant et le mettre en confiance reste la solution idéale pour mettre fin au sentiment d'insécurité ressenti par les étudiants. Cette initiative accompagnée d'une remise à niveau, à l'aide de supports permettant de remédier aux lacunes d'ordre grammaticale et linguistiques sont indispensables pour aider ces étudiants dont l'activité d'expression orale demeure essentielle pour leur réussite au sein du département de français.

Conclusion générale

L'enquête que nous avons menée aux près des étudiants de première année FLE a confirmé l'existence d'importantes difficultés aussi bien à l'écrit qu'à l'oral chez ces enquêtés. Dans notre étude, nous nous sommes intéressés aux obstacles auxquels sont confrontés les étudiants du français langue étrangère dans leurs pratiques orales.

Nous avons tenté de savoir pour quelles raisons les étudiants algériens n'arrivent-ils pas à venir à bout des normes qui gèrent le français. Nous avons supposé que la non maîtrise de la norme engendrait un sentiment d'insécurité linguistique chez ces apprenants. Ce sentiment dont sont victimes les étudiants les empêche de pratiquer cette langue correctement dans les diverses situations de communication, aussi bien de la vie estudiantine que personnelle.

Cette hypothèse a été largement confirmée à l'issue de notre enquête, étant donné que la majorité des étudiants a confirmé ressentir une peur de se tromper, c'est pourquoi ils n'osaient pas prendre la parole en classe. Il a été prouvé que le sentiment d'insécurité linguistique est directement lié à la non maîtrise de la norme car plus le locuteur est loin de la norme, plus il se sent en insécurité, et plus il s'en approche, plus il est à l'abri de cette insécurité.

Notre second questionnement portait sur la manière ou l'attitude à adopter pour parvenir à dépasser ce sentiment d'insécurité. Il est évident que le statut de la langue française a changé durant ces dernières années en Algérie, c'est pourquoi il est indispensable que les méthodes suivent ce changement.

Les méthodes d'enseignement du FLE, mises en place, doivent favoriser l'installation des compétences de l'expression orale. La non maîtrise de la technique de l'expression orale est due principalement à l'inefficacité des techniques de l'expression orale, car l'authenticité des situations de

communications font défaut ce qui nous exhorte à adopter une approche plus adaptée en proposant des supports oraux plus adéquats.

Par ailleurs, il faudra mettre en confiance l'apprenant en lui donnant des actes de paroles susceptibles de lui procurer un arsenal et lui permettre d'avoir assez de compétences afin de franchir le cap de l'insécurité langagière en situation orale.

Finalement, les résultats obtenus durant notre enquête confirment l'hypothèse de départ, et conforte l'idée que la confiance à l'oral dépend du degré de maîtrise de la norme de l'étudiant, et de l'acquisition des compétences langagières qui lui permettraient de s'exprimer avec plus d'assurance et d'aisance.

Bibliographie

Bibliographie

- Arezki, A., 1994, *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien, Le désignant français.*
- Bourdieu, P., 1982*Ce que parler veut dire, Lieu* et maison d'édition,
- Bretegnier,A., 2002, SECURITE, INSECURITE LINGUISTIQUE , Nicole GUEUNIER, Editions L'Harmattan: 127
- Dourari, A., 2003, *Les malaises de la société algérienne : Crise de langues et crise d'identité*, Alger, Casbah.
- Calvet, J-L, 2009 *La sociolinguistique*, 6e éd., Paris, Puf, QSJ.
- Chaker , S., 2010, *Encyclopédie berbère* , PARIS , Société française d'outre-mer Edisud (27 octobre 2008),
- Francard, M., 1997, « Insécurité linguistique » in MOREAU, M.-L. (Ed.), *Sociolinguistique, Concepts de base*, Liège, Mardaga, p. 172.
- Labov. W., 1976, *Sociolinguistique, Paris*, Le sens commun, Les Editions de Minuit (1 octobre 1976)
- Moreau, M-L, 1997, *La sociolinguistique, les concepts de base*, Liège, Mardaga, p. 172.
- Saadi, D., 1995, *Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues*, p. 129

-Sebaa, R., **1996**, *L'arabisation dans les science sociales. l'Université du Michigan,L'Harmattan*,

-Taïfi, M., 1991, *Dictionnaire tamazigh-français, parler du Maroc central, Paris, L'Harmattan* , p. 17)

-Taleb-Ibrahimi, Kh., 1995, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Alger, El Hikma.

- Taleb Ibrahimi, Kh., **2006**, *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues, l'Université de Virginie el Hikma, P207*.

Sites

site Algérie focus <https://www.algerie-focus.com/2013/06/la-langue-algerienne-existe-t-elle-vraiment/> consulté le : 05 juin 2013

- Ben Bella Ahmed, 1963) <https://journals.openedition.org/mots/4993>

Annexes

Université AbdelHamid Ibn Badis Mostaganem

Faculté des langues étrangères

Questionnaire

Sexe

Homme Femme

Age ans

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche portant sur les difficultés des étudiants de 1^{ère} FLE à l'oral. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes. Votre contribution restera anonyme et sera décisive pour la réalisation de cette étude.

1-Comprenez-vous la langue française ?

-Oui -Non

2-Avez-vous choisi de faire français (licence en FLE)?

-Oui -Non

3-Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours

-Oui -Non

***Si oui, dites pourquoi.**

.....
.....

4-Maitrisez-vous parfaitement les règles de la langue française ?

-Oui **-Non**

5-Avez-vous des difficultés lexicales en langue française ?

-Oui **- Non**

6-Avez-vous peur de vous tromper devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français?

-Oui **- Non**

7-Avez-vous peur des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français?

-Oui **- Non**

8-Avez-vous peur du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

-Oui **-Non**

9-Parlez-vous en français hors de l'université ?

-Oui **-Non**

-Si non, dites pourquoi ?

.....
.....
.....

10- Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

Merci pour votre collaboration

Université AbdelHamid Ibn Badis Mostaganem
Faculté des langues étrangères

Sexe)

Questionnaire

Homme Femme

Age ans

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche portant sur les difficultés des étudiants de 1^{ère} FLE à l'oral. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes. Votre contribution restera anonyme et sera décisive pour la réalisation de cette étude.

1-Comprenez-vous la langue française ?

-Oui -Non

2-Avez-vous choisi de faire français (licence en FLE)?

-Oui -Non

3-Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

-Oui -Non

*Si oui, dites pourquoi.

.....
.....
.....
.....

4-Maitrisez-vous parfaitement les règles de la langue française ?

-Oui -Non

5-Avez-vous des difficultés lexicales en langue française ?

-Oui - Non

6-Avez-vous peur de vous tromper devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français?

-Oui - Non

7-Avez-vous peur des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français?

-Oui - Non

8-Avez-vous peur du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

-Oui -Non

9-Parlez-vous en français hors de l'université ?

-Oui -Non

-Si non, dites pourquoi ?

10- Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

Par la lecture, et regarder la television

Merci pour votre collaboration

Université AbdelHamid Ibn Badis Mostaganem
Faculté des langues étrangères

Questionnaire

Sexe

Homme Femme

Age ans

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche portant sur les difficultés des étudiants de 1^{ère} FLE à l'oral. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes. Votre contribution restera anonyme et sera décisive pour la réalisation de cette étude.

1-Comprenez-vous la langue française ?

-Oui -Non

2-Avez-vous choisi de faire français (licence en FLE)?

-Oui -Non

3-Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

-Oui -Non

*Si oui, dites pourquoi.

.....
.....
.....
.....

4-Maitrisez-vous parfaitement les règles de la langue française ?

-Oui

-Non

5-Avez-vous des difficultés lexicales en langue française ?

-Oui

- Non

6-Avez-vous peur de vous tromper devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français?

-Oui

- Non

7-Avez-vous peur des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français?

-Oui

- Non

8-Avez-vous peur du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

-Oui

-Non

9-Parlez-vous en français hors de l'université ?

-Oui

-Non

-Si non, dites pourquoi ?

10- Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

Je suis constamment exposé à la langue française

Merci pour votre collaboration

Université AbdelHamid Ibn Badis Mostaganem
Faculté des langues étrangères

Sexe

Questionnaire

Homme Femme

Age ans

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche portant sur les difficultés des étudiants de 1^{ère} FLE à l'oral. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes. Votre contribution restera anonyme et sera décisive pour la réalisation de cette étude.

1-Comprenez-vous la langue française ?

-Oui -Non

2-Avez-vous choisi de faire français (licence en FLE)?

-Oui -Non

3-Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

-Oui -Non

*Si oui, dites pourquoi.

.....
.....
.....
.....

4-Maitrisez-vous parfaitement les règles de la langue française ?

-Oui -Non

5-Avez-vous des difficultés lexicales en langue française ?

-Oui -Non

6-Avez-vous peur de vous tromper devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français?

-Oui -Non

7-Avez-vous peur des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français?

-Oui -Non

8-Avez-vous peur du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

-Oui -Non

9-Parlez-vous en français hors de l'université ?

-Oui -Non

-Si non, dites pourquoi ?

10- Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

lire des romans en français
et voir des films et des feuilletons
en français et pratiquer la langue en dehors
de l'université

Merci pour votre collaboration

4-Maitrisez-vous parfaitement les règles de la langue française ?

-Oui -Non

5-Avez-vous des difficultés lexicales en langue française ?

-Oui - Non

6-Avez-vous peur de vous tromper devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français?

-Oui - Non

7-Avez-vous peur des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français?

-Oui - Non

8-Avez-vous peur du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

-Oui -Non

9-Parlez-vous en français hors de l'université ?

-Oui -Non

-Si non, dites pourquoi ?

10- Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

Je parle avec des étrangers dans les réseaux sociaux.

Merci pour votre collaboration

Université AbdelHamid Ibn Badis Mostaganem
Faculté des langues étrangères

Questionnaire

Sexe

Homme Femme

Age ans

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche portant sur les difficultés des étudiants de 1^{ère} FLE à l'oral. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes. Votre contribution restera anonyme et sera décisive pour la réalisation de cette étude.

1-Comprenez-vous la langue française ?

-Oui -Non

2-Avez-vous choisi de faire français (licence en FLE)?

-Oui -Non

3-Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

-Oui -Non

*Si oui, dites pourquoi.

.....
.....
.....
.....

